



Ecole primaire Jean Dion

1 rue de la Sommevieu 08360 Château-Porcien

Tel: 03-24-72-47-53

Adresse électronique: ce.0080528f@ac-reims.fr
<https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-chateau-porcien>

Conseil d'école

Mardi 4 novembre 2025

Présents :

Mme Surpy, directrice
M. Fourny, élu Pays Rethelois
M. Simon, maire de Château-Porcien
M. Rousseaux, maire de Condé-les-Herpy
Mmes et MM Ancelet, Banchet, Choquert, Prud'homme, Pohier, Fillion, Robinet, Degrève, Hamel, Canneaux, enseignants
Mmes et M. Briquet, André, Bouillon, Bouley, Canon, Fleiter, Mateus, Paquez, Brodier, Dessain, Schoonbaert, représentants de parents d'élèves

Excusés :

M. Blaineau, IEN
M. Jenin, DDEN
M. Bugnet, maire d'Ecly
M. Chausson, représentant de parents d'élèves titulaire
Mme Hervieu, représentante de parents d'élèves suppléante
Mmes Lantenois et Galasso, enseignantes

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

La liste constituée en vue des élections a été élue le vendredi 10 octobre 2025. Taux de participation : 37,89 % (40,53% l'an passé)

Cette liste est composée de 9 représentants titulaires et 4 suppléantes.

TITULAIRES

BRIQUET Émilie
ANDRE Lætitia
BOUILLON Chloé
BOULEY Camille
CANON Justine
CHAUSSON Arnaud
FLEITER Gwendoline
MATEUS Blandine
PAQUEZ Caroline

SUPPLEANTES
 BRODIER Stéphanie
 DESSAIN Laurine
 SCHOONBAERT Margaux
 HERVIEU Jessica

Notre nouveau DDEN (délégué départemental de l'Éducation nationale)

Monsieur Bertrand JENIN remplace Madame Avot dans sa mission de DDEN. En raison de la tenue à la même date de plusieurs conseils d'école dans son secteur de rattachement, il ne peut pas être présent avec nous ce soir et prie l'assemblée de bien vouloir l'en excuser.

État de la rentrée 2025

Effectifs 2025-2026
 École Jean Dion 08360 Château-Porcien

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Audrey ANCELET	9	11							20
Christelle BANCHET	9	13							22
Méryl CHOQUERT		14	6						20
Rébecca PRUD'HOMME			17						17
Annie POHIER				23					23
Marjorie FILLION					22				22
Eloïse ROBINET					5	18			23
Arnaud DEGREVE							19		19
AL SURPLY/M. LANTENOIS								22	22
									0
									0
									0
									0
TOTAL	18	38	23	23	27	18	19	22	188

188 élèves fréquentent les 9 classes de l'école.

L'école compte 9 enseignants titulaires, 1 enseignant en décharge de direction, 2 enseignants remplaçants, 1 psychologue scolaire, 2 enseignantes spécialisées, 5 AESH, 3 ATSEM et 1 jeune en service civique.

Les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), Mmes Marie-Claire Bontemps, Agnès Veron, Valérie Sevrain, Cécilia Destrumelle et Bettina Méné s'occupent sous contrôle de l'enseignant de l'accompagnement, de la socialisation et de la sécurité des élèves handicapés ou présentant un trouble de santé invalidant.

Les ATSEM Mmes Evelyne Lenice, Maryse Manteau et Laurence Beltrami assistent les enseignants dans les 4 classes de la maternelle.

La psychologue scolaire aide les enfants en difficulté d'apprentissage ou de comportement à mieux vivre leur scolarité et à optimiser leurs apprentissages.

Mme Céline Froideval
 rased-chateauo8@ac-reims.fr

Les enseignantes spécialisées, Mmes Virginie Philippot et Elodie Canneaux, interviennent auprès des élèves en difficulté.

Notre jeune en service civique, Mélissa Kowalski-Benoit a commencé sa mission juste avant les vacances d'automne.

Difficultés liées aux prévisions d'effectifs et aux dérogations accordées tardivement

Le conseil d'école souhaite attirer l'attention sur les difficultés rencontrées dans l'élaboration des prévisions d'effectifs pour la rentrée suivante.

La DSDEN demande en effet aux écoles de transmettre ces prévisions près d'une année avant la rentrée concernée. Les directeurs d'école s'appuient pour cela sur les informations communiquées par les collectivités locales, via le Pays Rethélois.

→ Monsieur Rousseaux, maire de Condé les Herpy, souligne que les communes rencontrent elles-mêmes des difficultés à établir des prévisions fiables, notamment en raison du fait que les familles nouvellement installées ne se font pas toujours connaître.

Par ailleurs, l'école a été confrontée en début d'année scolaire à une situation problématique liée aux dérogations accordées par le Pays Rethélois et communiquées la veille de la rentrée vers 17h. L'arrivée imprévue de nouveaux élèves à ce moment-là a fortement perturbé l'organisation pédagogique, les répartitions de classes étant déjà finalisées et les familles informées.

→ L'équipe pédagogique exprime le souhait que la communication des dérogations soit mieux anticipée pour permettre une préparation plus sereine de la rentrée scolaire.

Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il a été modifié afin d'y faire apparaître les procédures de sécurité réglementaires et notamment :

Registres de sécurité :

- Des exercices de sécurité ont lieu conformément à la réglementation en vigueur et notamment à l'article R.123-12 du code de la construction et de l'habitation.
- L'école met en place un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS) dont les modalités de mise en œuvre sont prévues par la circulaire n°2002-119 du 29 mai 2002. Deux à trois exercices sont organisés chaque année pour le valider.
- Un registre Santé et Sécurité au Travail (SST) est mis à la disposition de l'ensemble des usagers et personnels de l'école : enseignants, AESH, agents de la collectivité, représentants de parents d'élèves, intervenants extérieurs ou toute personne ayant constaté une situation présentant un risque ou nécessitant une amélioration des conditions de sécurité. Ce registre est consultable sur demande auprès de la direction de l'école.

Consignes aux parents en cas de situation de crise ou de confinement :

Ces consignes visent à garantir la sécurité de tous. Leur respect est essentiel au bon déroulement des procédures de mise en sûreté.

- Les accès à l'établissement sont strictement interdits pendant toute la durée de l'alerte. Aucun élève ne peut être remis aux familles tant que les autorités compétentes n'ont pas autorisé la levée du confinement.
- Les parents sont invités à ne pas se rendre à l'école afin de ne pas gêner l'intervention des services de sécurité et de secours.
- Il est demandé aux familles de ne pas saturer les lignes téléphoniques de l'école et de privilégier l'écoute des informations officielles transmises par la préfecture, les autorités académiques ou la mairie (site Internet, réseaux sociaux, médias).

- Les enfants sont pris en charge par l'équipe éducative pendant toute la durée de l'événement et leur sécurité est prioritaire.
- Dès que la situation le permet, les familles sont informées des modalités de reprise normale des activités ou de récupération des enfants.

Évaluations nationales

Tous les élèves du CP au CM2 sont concernés par les évaluations standardisées. L'objectif est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs sur certaines compétences afin d'accompagner, dès le début d'année, les élèves qui présentent des fragilités.

Des orientations pédagogiques seront mises en œuvre pour approfondir les compétences des élèves dans les domaines suivants :

- Lecture : améliorer la fluence
- Grammaire/Conjugaison : identifier la nature des mots, les constituants de la phrase et les règles d'accord
- Problème et méthodologie : comprendre différents types de consignes, se faire une représentation mentale de la situation énoncée dans un problème et traiter l'information pour le résoudre
- Calcul : automatiser les procédures

Activités Pédagogiques complémentaires

Les APC ont lieu le lundi et le jeudi de 16h00 à 17h00. Elles ont commencé le lundi 3 novembre 2025 et se termineront le jeudi 2 avril 2026

Protection de l'espace scolaire

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) permet d'établir la situation précise de l'école face aux risques majeurs.

Durant l'année scolaire, l'école organise plusieurs exercices dont un porte sur une alerte intrusion. Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation, se cacher-s'enfermer) correspondant aux différents risques et sont adaptés à l'âge des enfants.

→ Comme chaque année le conseil d'école souligne la nécessité d'installer un système d'alarme différencié (évacuation incendie / confinement / intrusion). A ce jour, seul le signal incendie peut être déclenché dans l'école qui ne dispose daucun moyen fiable de diffuser une alerte en cas d'intrusion ou de confinement.

Natation

Période 2 du 06/12 au 20/03

Jeudi de 10h35 à 11h15 : CP et CM1

Période 3 du 23/03 au 03/07

Mardi de 9h55 à 10h35 : CM2 (avec Louis Jouvet)

Jeudi de 9h15 à 9h55: CE1 et CE1-CE2

Lutte contre le harcèlement scolaire

L'école est inscrite dans le programme PHARE dont les objectifs sont les suivants :

- Prévenir le harcèlement scolaire en sensibilisant les élèves et les adultes aux différents types de harcèlement et en promouvant des comportements respectueux et bienveillants au sein de l'école.
- Former les équipes pédagogiques à mieux détecter les signes de harcèlement, à savoir comment intervenir et à accompagner les victimes.
- Mettre en place de mesures de soutien pour aider les victimes de harcèlement, comme les cellules d'écoute ou de médiation.
- Mobiliser la communauté scolaire en impliquant tous les acteurs de l'école dans la lutte contre le harcèlement.

3018: numéro vert pour tout renseignement ou signalement. Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.



Plan Filles et Maths

Le ministère a souhaité que les enseignants soient formés cette année au phénomène de stéréotype de genre en mathématiques. Cette directive s'appuie sur un rapport selon lequel :

- 42 % des filles seulement suivent l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale.
- Elles ne représentent que 25 % des étudiants qui intègrent des formations d'ingénieurs et du numérique. Cette proportion stagne depuis plus de vingt ans.
- Ces choix sont pénalisants pour les filles qui s'orientent vers des métiers moins rémunératoires.
- Chaque année, il manque en France plus de 20 000 ingénieurs et 60 000 techniciens.
- Les stéréotypes de genre se maintiennent, voire s'accentuent.
- Cela génère un manque de confiance et de projection de la part des jeunes filles dans les métiers d'ingénieurs et du numérique.

Dans le cadre du plan Filles et maths, les enseignants sont encouragés à mener des actions concrètes pour favoriser l'égalité des chances dans les orientations scientifiques. A l'école primaire, ces actions peuvent s'appuyer sur :

- l'utilisation de ressources où des filles occupent des rôles scientifiques,
- la valorisation de figures féminines inspirantes,
- le travail sur l'estime de soi,
- la valorisation de la prise de risque de la confiance et de l'ambition dans les apprentissages (certains élèves peuvent être particulièrement exigeants envers eux-mêmes et préférer ne rien faire plutôt que de se tromper),
- La gestion du stress et de la timidité

- l'équité des rôles dans toutes les activités...

→Mme André et M. Bouley, parents d'élèves exerçant au lycée et à l'université, confirment qu'il s'agit également d'un sujet d'actualité tant dans le secondaire que dans le supérieur. Mme André conseille à l'école de prendre contact avec l'association « Elles bougent » pour solliciter l'intervention en classe de femmes aux parcours inspirants.

Réécriture du projet d'école

Le nouveau projet d'école s'appuiera sur les conclusions de l'évaluation d'école de l'an passé et s'articulera autour des axes suivants :

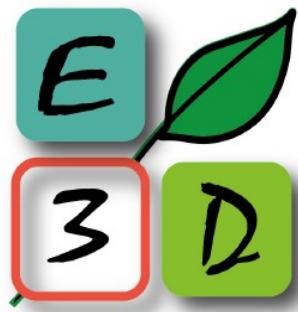
AXE 1 : renforcer les apprentissages fondamentaux : la résolution de problèmes

AXE 2 : développer les compétences socio-émotionnelles des élèves

AXE 3 : poursuivre la pédagogie de projet « La biodiversité aux portes de l'école »

Labellisation E3D

Notre école est labellisée E3D. Ce label "École en Démarche de Développement Durable" formalise l'engagement des élèves et des équipes enseignantes au service de la transition écologique et solidaire. C'est une reconnaissance des actions menées dans notre école.



Action NEFLE "la biodiversité aux portes de l'école"

Notre action entame sa troisième année d'existence. Elle s'est développée selon 2 axes :

- le jardin potager conçu et entretenu par les élèves de la maternelle au CP.
- le sentier pédagogique créé par les élèves du CE1 au CM2 sur le territoire communal.

Nous avons pu atteindre nos premiers objectifs grâce à la mobilisation de chacun et aux soutiens financiers des amis et partenaires de l'école (voir le détail dans le CR du conseil d'école du mois de juin).

Nous entrons maintenant dans une phase d'exploitation et de valorisation de ces aménagements.

Financement : Le rectorat examine actuellement notre dossier, la réponse est imminente. Pour clore définitivement l'action nous avons soumis un budget de 8010,40 euros (Ferme de Liart : 2918,40 euros / Maison de la nature : 5092 euros).

→La cabane trouvera bientôt sa place dans l'espace végétal de la maternelle grâce aux services techniques du Pays Rethélois qui l'ont démontée/remontée, consolidée, lasurée et qui la déposeront bientôt sur une dalle réalisée à cet effet. Toute l'équipe pédagogique remercie les agents du Pays Rethélois qui œuvrent pour que cette installation se fasse dans les meilleures conditions.



→ M. Simon, maire de Château-Porcien, nous informe que les escaliers qui relient la rue de la Sommevieu au sommet de la falaise au niveau de la Maison Wignacourt ont été remis en état et seront prochainement ouverts au public. Par ailleurs, la mairie a commandé 4 nouveaux panneaux pour promouvoir les différents sentiers de la communes dont celui des écoliers. Ils seront disposés au niveau du pont de l'Aisne, devant la maison des pèlerins, à l'école et sur la voie verte. C'est une très belle valorisation du travail accompli par les élèves.
→ M. Rousseaux, maire de Condé-les-Herpy, suggère que le parcours du « Sentier des écoliers » soit transmis par mail aux mairie du secteur scolaire afin qu'elles puissent en faire la promotion auprès de leurs administrés.

Dégradation des panneaux des élèves sur le « Sentier des écoliers »

Nous avons malheureusement constaté que les panneaux du *Sentier des Écoliers* faisaient l'objet d'actes de vandalisme, et notamment celui situé sur le Chemin des Vignes. Ces panneaux sont le fruit de deux années de travail des élèves, de leurs enseignants et de nombreux généreux partenaires. Il sont donc une grande source de fierté pour l'ensemble de notre école. Constater de telles dégradations est une réelle déception. L'équipe pédagogique, les élèves et leurs parents espèrent que les personnes qui fréquentent le sentier, et à qui les enfants ont offert ces panneaux, sauront mesurer l'importance de préserver ce qui a été construit avec tant d'efforts et de passion.

→ Le conseil d'école remercie la mairie de Château-Porcien qui a œuvré pour que le panneau retrouve aujourd'hui son aplomb.



Accompagnement CARDIE

La pédagogie de projet maintenant inscrite dans les habitudes de notre école suscite pour la deuxième année l'intérêt de la « Cellule Académique Recherche, Développement, Innovation et Expérimentation » qui continue d'observer nos travaux en lien avec la biodiversité et nous soutient dans nos démarches.

Ateliers intergénérationnels Ecole/Ehpad

CM2: Marche bleue avec les résidents le 9 octobre.



CE1 : gym douce avec les résidents le lundi 24 novembre

CM2 : atelier pâte à sel avec les résidents le jeudi 4 décembre

D'autres rencontres seront programmées tout au long de l'année, notamment sur le thème de l'école d'autrefois (centenaire de l'école)

Projet artistique « Signes à danser » en maternelle

Les classes de PS-MS1, PS-MS2 et MS-GS sont engagées dans le projet artistique "Signes à danser" financé par la DRAC/ministère de la culture (3540 euros) et le rectorat (1075 euros). Sous la direction de la chorégraphe Aurore Gruel de la Compagnie Ormone, les élèves créeront des compositions corporelles à partir de l'alphabet (12h par classe).

Une restitution des élèves ainsi qu'une représentation de la compagnie Ormone sera organisée au mois d'avril à Sedan.

Participation des CM2 au concours du « Parlement des enfants »

L'objectif pour les élèves : proposer une loi relative à la protection des mineurs face aux dangers des réseaux sociaux.

Ce projet est une belle occasion de réfléchir avec les CM2 à un sujet de société qui les concerne directement. C'est un thème qui a du sens pour eux: leur génération est la première à grandir dans un monde où le numérique est omniprésent.

Si l'usage des réseaux sociaux offre des avantages réels (communication, partage, recherche d'informations) il comporte aussi des risques certains: exposition à des contenus inappropriés, cyberharcèlement, perte de vie privée, dépendance numérique. Ces problématiques sont d'ailleurs abordées chaque année en CM2.

Participer au « Parlement des enfants » permet aux élèves de mieux comprendre le rôle de la loi dans la vie citoyenne et dans la protection des droits. Rédiger une proposition de loi sur ce sujet est aussi une façon d'exercer leur esprit critique, de travailler leur capacité d'argumentation et de les initier à la responsabilité citoyenne.

Centenaire de l'école

Plusieurs actions sont en cours ou en réflexion pour célébrer en 2026 les 100 ans de notre école:

- collecte de documents et de témoignages initiée par la mairie de Château-Porcien
- rencontres intergénérationnelles à l'Ehpad sur le thème de l'école d'autrefois
- photos scolaires
- capsule temporelle
- kermesse à la mode d'autrefois...

Fêtes et spectacles

- Marché de Noël de l'APE ouvert à différents partenaires : mardi 9 décembre.
→ Monsieur le maire de Château-Porcien informe l'assemblée que plusieurs associations envisagent d'organiser des Marchés de Noël dans la commune. Il les invite à prendre contact entre elles pour mutualiser les moyens.
- Spectacle de Noël le vendredi 12 décembre : « BUC hERON sans H » (matin pour les petites classes / après-midi pour les plus grands). Un grand merci à la compagnie des Utopistes qui nous accorde cette année encore une prestation à un prix d'amis (250 euros).
- Visite du Père Noël invité par la mairie de Château-Porcien le vendredi 19 décembre.
- Kermesse le samedi 20 juin



Action solidaire

Cette année, notre action se consacrera à la collecte de denrées alimentaires au profit du Secours Populaire (du 24 novembre au 5 décembre 2025).

→ En retour des actions réalisées au profit de l'association, le Secours populaire a souhaité manifester un geste amical envers l'école en proposant de participer au financement de petits matériels de sport ou de fournitures en arts plastiques.

Bien que le montant du budget alloué ne soit pas encore connu, il nous a été suggéré de transmettre nos besoins. Ce geste généreux est très apprécié, l'équipe pédagogique adresse ses sincères remerciements au Secours populaire pour son soutien.

Soutien du Pays Rethélois aux projets pédagogiques

L'école a répondu à l'appel à projets pédagogiques lancé par le Pays Rethélois permettant de bénéficier d'un cofinancement. Voici les dossiers soumis pour l'école de Château-Porcien :

- Soutien financier à l'action « la biodiversité aux portes de l'école » : 1312,99 euros
- Soutien financier à la sortie scolaire des GS-CP au « Village des vieux métiers » : 400 euros

Dispositif d'aide à la mobilité du Pays Rethélois

La Communauté de communes du Pays Rethélois propose cette année une aide à la mobilité des classes et met à disposition des écoles publiques primaires du secteur un transport pour que les élèves de 2 classes puissent se rendre sur un des équipements identifiés du territoire (Agora, Espace Louis Jouvet, musée Guerre et Paix, musée Verlaine, salle Atmosphère).

Pour l'école de Château-Porcien, le tirage au sort a privilégié la sortie des CM1 et CM2 au musée Guerre et Paix le 26 mai 2026.

Informations du Pays Rethélois

M. Fourny, élu du Pays Rethélois, nous communique quelques informations :

- Montants alloués par la collectivité aux écoles : fournitures scolaires (42€/élève), activités pédagogiques (6€/élève) et RASED (3,50€/élève).
- Les représentants des parents d'élèves seront conviés à une réunion de présentation de la restauration scolaire le mardi 9 décembre au pôle scolaire de Tagnon.
- La fête du sport, qui permet aux classes de CM1 et CM2 du territoire de se retrouver autour d'ateliers sportifs, sera organisée du 1er au 5 juin 2025 .

Travaux à prévoir

- La cour maternelle a été partiellement rénovée, ce qui est très appréciable, mais le reste de l'espace récréatif reste néanmoins très dégradé.
- Le revêtement sous l'aire de jeu est devenu très glissant. Un nettoyage haute pression permettrait peut-être de le démousser. Une demande a été transmise dans ce sens au Pays Rethélois.

- Plusieurs fenêtres cassées n'ont pas encore été changées. Ces détériorations sont le résultat de coups de pied portés par des élèves sur le temps scolaire, périscolaire mais aussi lors du centre aéré.
- Depuis l'installation de la fibre, l'école ne dispose plus de ligne téléphonique fixe. Les combinés, qui étaient répartis dans les différents bâtiments de l'école, permettaient aux enseignants de contacter facilement les familles en cas d'urgence. Ils utilisent aujourd'hui leurs téléphones personnels mais constatent que les parents ne répondent pas aux appels masqués. Le rétablissement d'une ligne fixe serait appréciable.

Visite du Prince de Monaco

Cet été, sa visite dans les Ardennes avait été écourtée en raison du décès du pape mais le Prince avait promis de revenir à Château-Porcien. C'est maintenant acté, sa venue est programmée le samedi 13 décembre en fin de matinée. La commune de Château-Porcien nous communiquera bientôt la manière dont les enfants pourront lui rendre honneur.

Dates des prochains conseils d'école

mardi 3 mars 2026

mardi 16 juin 2026